fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne

Association du corps intermédiaire et des doctorant·e·s de l'Université de Lausanne

Communiqué de Presse

Les associations demandent le retrait immédiat de la directive sur l'affichage et les activités promotionnelles sur le campus universitaire.

Entrée en vigueur le 1er septembre dernier, une nouvelle directive de la Direction de l'UNIL sur l'affichage et les activités promotionnelles sur le campus soumet à une autorisation préalable des services de l'UNIL toute récolte de signature ou de fonds, ainsi que la distribution de documents liés à des idées politiques ou religieuses, de produits éditoriaux ou publications journalistiques.

La Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne (FAE) et l'Association du corps intermédiaire et des doctorant·e·s de l'UNIL (ACIDUL) déplorent l'introduction de cette directive qui restreint de manière inacceptable la liberté des associations, acteurs et actrices de la communauté universitaire à communiquer, à promouvoir leurs activités, et à solliciter leurs pairs sur les sujets qui les concernent.

Ladite directive entrave également l'application des droits démocratiques les plus fondamentaux. Les pétitions, initiatives et référendums qui ne trouveront pas grâce aux yeux de la Direction se verront ainsi refuser l'accès au campus.

Ces mesures, qui ne répondent à aucun besoin attesté, mettent en péril le lien fondamental que l'UNIL doit entretenir avec la société et son devoir de formation à la citoyenneté et à la critique.

Enfin, les deux associations regrettent également la manière dont cette directive est entrée en vigueur, sans consultation des associations de l'UNIL ou des représentant-e-s des différents corps (étudiant, intermédiaire, professoral) et du personnel. Depuis 2004, l'Université de Lausanne s'est dotée d'organes de consultation et de décision, tel que le Conseil de l'Université, précisément dans le but de débattre et de prendre des décisions sur des questions de cette importance.

Pour toutes ces raisons, la FAE et ACIDUL demandent à la Direction de l'UNIL de **retirer avec effet immédiat la présente directive** et, s'il est avéré que l'affichage et les actions de communication sur le site de l'UNIL constituent bel et bien un problème, **d'ouvrir une discussion avec les acteurs et actrices de la communauté universitaire sur cette question**.

Vers la prise de position des deux associations :

Lien vers la prise de position sur le site de la FAE :
http://bit.ly/1sSyFOl

Lien vers la prise de position sur le site d'ACIDUL :
http://bit.ly/1uJbT9V

Lausanne, le 23 octobre 2014

Contacts :

Olia Marincek, Secrétaire générale, FAE : 021 692 25 91
Dominique Gigon, Secrétaire général, ACIDUL : 078 734 21 84